



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1 030) DE MISE A  
DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ A  
L'ASSOCIATION «L'ORCHESTRE ETESIAS», A  
TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-24-453  
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « L'Orchestre Etésias » représentée par son Président, Jean-Michel FOUCAUD, dont le siège est situé 6 rue de la République 33110 Le Bouscat, d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz le 28 janvier de 10h00 à 16h00, les 13 février et 13 mars de 10h00 à 13h00, le 18 mars de 9h00 à 16h00, le 20 mars de 9h30 à 16h30 et le 21 mars 2025 de 10h00 à 17h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « L'Orchestre Etésias » représentée par son Président, Jean-Michel FOUCAUD, dont le siège est situé 6 rue de la République 33110 Le Bouscat, une convention de location des salles pour un montant de 386,20 € T.T.C (trois-cent-quatre-vingt-six euros et vingt centimes), afin d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz le 28 janvier de 10h00 à 16h00, les 13 février et 13 mars de 10h00 à 13h00, le 18 mars de 9h00 à 16h00, le 20 mars de 9h30 à 16h30 et le 21 mars 2025 de 10h00 à 17h00.

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20241223-lmc1H12769H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 23/12/2024  
Date de Publication : 23/12/2024